

# COMMUNE DE CHANCÉ 35680

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil onze, le **vendredi 28 octobre, à 19 heures**, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean LÉBOUC, Président.

Etaient présents: Madame CROYAL Annick  
Messieurs BOUTRUCHE Joseph, HERVAGAULT Alain

Absent excusés: Mesdames REQUET Aimée, PAUMARD Gwénaëlle, GÉRARD Mathilde  
Monsieur ROSSARD Jean-Louis (donne procuration à M. LÉBOUC Jean)

Absent non excusé: /

Date de convocation: 20 octobre 2011

Nombre de membres

- en exercice: 8

- présents: 4

- votants: 5

Mme CROYAL Annick a été nommée secrétaire de séance.

### **OBJET: REPAS DES AÎNÉS**

Les membres du conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, décident de fixer le repas traditionnel de fin d'année, des personnes ayant atteint l'âge de 60 et plus, au jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2011 à 12 h, à l'Auberge des Tilleuls à Chancé.

Le CCAS prendra en charge le repas des personnes actuellement domiciliées à Chancé. Il sera demandé une participation de 29 € au conjoint accompagnant n'ayant pas encore 60 ans et aux personnes non domiciliées à Chancé.

Un colis sera porté courant du mois de décembre à toutes les personnes hospitalisées ou qui ne peuvent plus se déplacer.

**Monsieur le Président clos la séance 20h30.**